

BOURSE DE COLLEGE

Pour l'année scolaire 2017 – 2018

LA CAMPAGNE DE DEMANDE DE BOURSE EST OUVERTE

Jusqu'au vendredi 13 octobre 2017

Rapprochez-vous du secrétariat Administratif de
l'Établissement (M. MONARD),
afin de remplir le formulaire de demande de bourse.

Vous pouvez le télécharger sur le site :

www.education.gouv.fr,

Rubrique : collège – Etre parent d'élèves au collège –
Aides financières au collège.

Prévoir de fournir :

- la photocopie de l'avis d'imposition 2016 sur le revenu de l'année 2015
- Copie de l'attestation de la CAF (Caisse d'Allocation familiale)
- Une procuration (disponible au secrétariat ou sur le site)

*Merci de vérifier votre dossier (signature, présence de tous les documents demandés...)
et de respecter le délai indiqué.*

Merci de votre compréhension.

La direction